

SAINT ROCH

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : 2906 A Chemin du Carreau de Lanes
30 900 NIMES

827 893 728 RCS NIMES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT
DU 04 JUIN 2024

Le 4 juin 2024,
A 9 heures,

Monsieur Laurent VILLARET,
Demeurant 433 Chemin du Mas du Diable 34170 Castelnau-le-Lez,

Agissant en qualité de Président de la société SAINT ROCH sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

En vertu de l'article 4 des statuts, le Président décide de transférer le siège social du 2906 A Chemin du Carreau de Lanes 30900 NIMES au 6 Rue Jules Ferry 34170 Castelnau-le-Lez et ce à compter de ce jour.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

« Le siège social est fixé **6 Rue Jules Ferry 34170 Castelnau-le-Lez** »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Laurent VILLARET
Président